

Réserve sur le Plan de Mobilité de la région lyonnaise – Demande de concertation et de prise en compte des réalités terrain

Nous faisons part de notre désaccord concernant plusieurs aspects du plan de mobilité en cours d'élaboration sur la région lyonnaise. Ce plan, bien qu'animé par des objectifs louables en matière de transition écologique et de mobilité durable, **ne prend pas suffisamment en compte les spécificités des zones industrielles et logistiques**, ni les réalités des flux de salariés.

Impact salariés :

- + de 25% des salariés viennent travailler sur la ZAC la fouillouse ZI Lumière depuis les territoires limitrophes/voisins à la région lyonnaise (Nord-Isère, Loire, L'Ain). Les salariés ne sont donc pas pris en compte dans ce plan de mobilité.
 - ➔ Cela pose des problématiques quant au recrutement
 - ➔ Cela pose également des problèmes d'accessibilité pour les salariés

- TAD : TCL à la demande : la zone industrielle de la ZAC la fouillouse ZI Lumière étant mal desservie par les transports en commun, une solution de transports à la demande est vivement souhaitée.
 - ➔ Problème de recrutement
 - ➔ Cela pose également des problèmes d'accessibilité pour les salariés

- Plan piéton / cycliste : le plan piéton ne prend pas en compte l'accessibilité piéton et cycliste de la zone ZAC la fouillouse ZI Lumière depuis les principaux arrêts de transports en commun (gares SNCF, arrêts de tramway et métros, ...) : il manque une sécurisation des accès à la zone par notamment des trottoirs et pistes cyclables.
 - ➔ Dangerosité d'accès
 - ➔ Impossibilité de promouvoir la mobilité douce pour les employeurs

- Être concerté pour le développement de zones de stationnements automobiles aux entrées de l'agglomération.
 - ➔ Saturation rapide des parkings existants

- Fiabilisation de la qualité de service des transports en commun et des accès à mobilité réduite
 - ➔ Pannes fréquentes des transports en commun et ascenseurs menant aux arrêts de transports en commun.

Impact activité :

- L'activité logistique et industrielle ne semble pas avoir été concertée dans ce plan de mobilité.
 - ➔ Restrictions envisagées qui pourraient nous impacter (notre activité).

- Malgré les rencontres avec la métropole de Lyon, nous ne faisons pas partie de l'instance logistique de la métropole de Lyon.
 - ➔ Nous souhaitons être concerté lors des nouvelles réglementations et décisions qui pourraient impacter notre activité.

- Intégrer les acteurs de l'industrie et de la logistique de notre ZAC la fouillouse ZI Lumière (grands employeurs locaux) à l'observatoire du transport de marchandises.
 - ➔ Être concerté lors des nouvelles décisions qui pourraient impacter notre activité.

- Être concerté dans le choix des solutions alternatives et dans la mise en œuvre de CFAL (Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise) en vue de la réduction du trafic de transit et interne à l'agglomération sur la rocade Est et l'A46 Sud.

- Être concerté en ce qui concerne les voies réservées au covoiturage essentiellement pour l'A46, la rocade Est mais également pour les abaissements de vitesse. Nous pourrions fournir les statistiques de flux salariés et marchandises si nécessaire.

- Nous souhaiterions connaître la forme prise par le levier de l'achat public pour favoriser la transition des flottes de transport de marchandises et des organisations logistiques vertueuses.

Nos demandes :

Nous appelons à une **véritable concertation** avec :

- Les **grands employeurs** de la ZAC ;
- Les **acteurs de la logistique et de l'industrie** ;
- Les représentants des **salariés venant de zones périphériques**.

Il est essentiel de bâtir un plan de mobilité **équilibré, réaliste et inclusif**, en intégrant les spécificités de nos territoires et les contraintes de notre secteur.